

Confinement et violences conjugales : soyons vigilants !
Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales durant le confinement

Conformément aux mesures de confinement liées à l'épidémie de Covid 19, la plupart des structures d'accueil des femmes victimes de violences conjugales sont actuellement fermées. La continuité de l'accompagnement des victimes reste cependant assurée.

Être confinée chez soi avec un homme violent est dangereux. Il est déconseillé de sortir. Il n'est pas interdit de fuir. Ne restez pas seule.

Au niveau national

- Le **3919**, Violences Femmes Info Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences de 9h à 19h du lundi au samedi.
- La **plateforme Arrêtons les violences** (<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>) qui fonctionne 24h/24 et permet de signaler des violences en échangeant en direct avec les forces de l'ordre.
- Le **115** pour la mise en sécurité et l'hébergement d'urgence
- Le **17** ou le **112** à partir du téléphone portable – Police Secours -, le **15** – Samu-, le **18** – Pompiers - pour des interventions en urgence

Au niveau départemental

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) de Pantin est actuellement fermée. Les associations y assurant des permanences restent cependant joignables et mobilisables par mail et téléphone.

Le **CIDFF 93** – Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles - est joignable par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 48 36 07 56 ou par mail: cidff93@orange.fr. Infos sur leur site : <http://seinesaintdenis.cidff.info/>

Pour l'association **SOS Victimes 93**, une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 au 01 41 60 19 60.

SOS Femmes 93, association spécialisée dans l'accueil et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales, est joignable au 01 48 02 57 16 lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

La **Maison des femmes de Saint Denis** est joignable par téléphone au 01 42 35 61 28. La **Maison des femmes de Montreuil** est joignable les mardi et jeudi de 14h à 18h au 01 48 58 46 59.

Un nouveau **centre d'hébergement d'urgence** notamment pour les femmes victimes de violence a ouvert début mars à La Courneuve.

A Pantin

Le réseau local de lutte contre les violences conjugales reste mobilisé.

Le **commissariat de police** situé au 14 rue Eugène et Marie-Louise Cornet reste ouvert avec un accès restreint. Il est possible d'y déposer plainte pour des violences conjugales. L'intervenante sociale au commissariat Madame Caroline Daniel reste également joignable au 01 41 83 45 00.

Le **service social** est joignable de 9h à 17h30 du lundi au vendredi au 01 49 15 40 00. Vous pourrez être reçue sur rendez vous au centre administratif, 84/88 avenue du général Leclerc.

Le **Centre Municipal de Santé Cornet** : Appelez le 01 49 15 45 05, un-e professionnel-le répondra à vos questions.